
La zone Franc entrave-t-elle la transformation structurelle des économies des pays membres ?

Is the Franc Zone a Hindrance to the Structural Transformation of the Economies of the Member Countries?

Touna Mama et Patrice Ongono



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5397>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.5397](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.5397)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Touna Mama et Patrice Ongono, « La zone Franc entrave-t-elle la transformation structurelle des économies des pays membres ? », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 61 | 2019, mis en ligne le 29 janvier 2019, consulté le 15 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5397> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.5397](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.5397)

Ce document a été généré automatiquement le 15 juin 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

La zone Franc entrave-t-elle la transformation structurelle des économies des pays membres ?

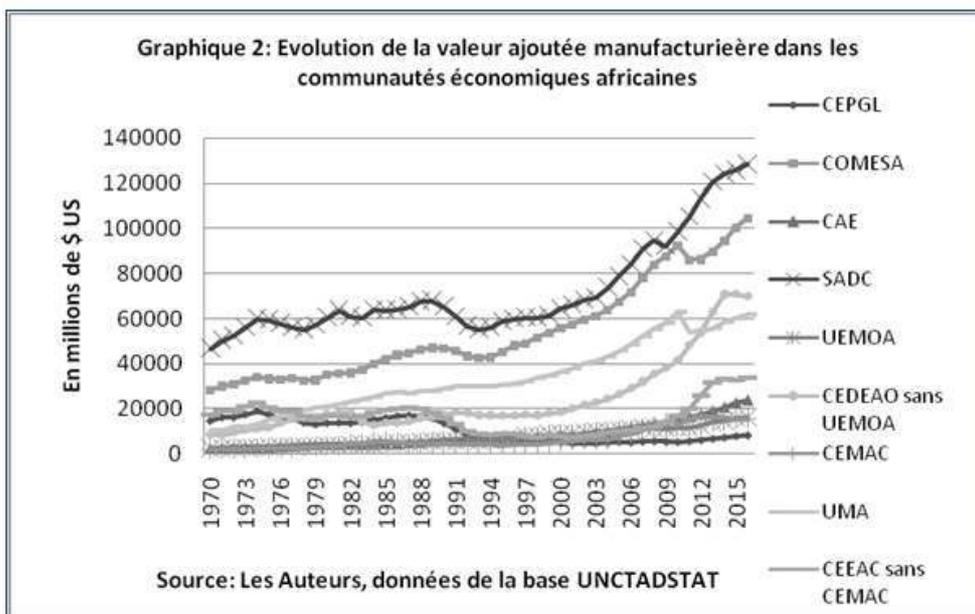
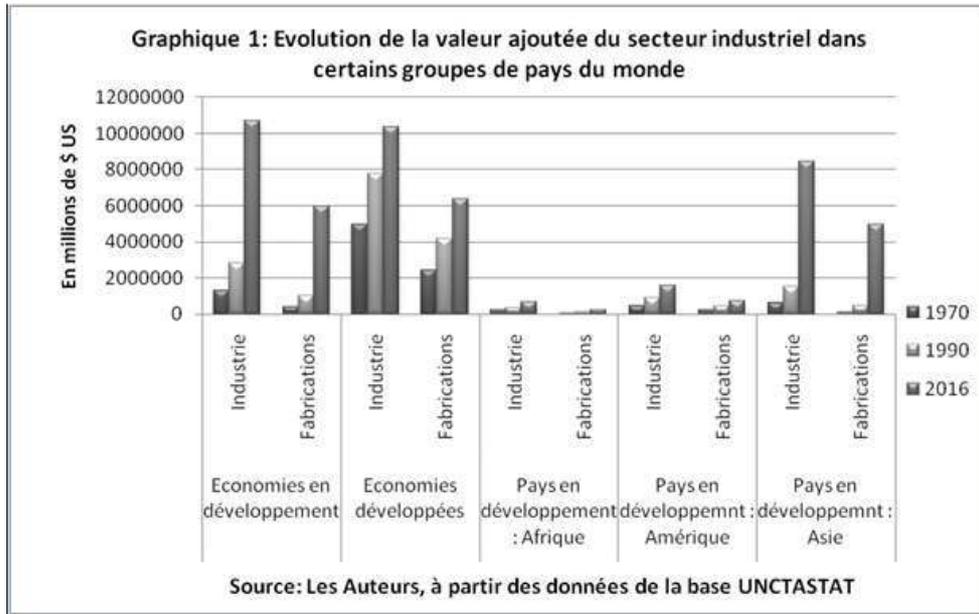
Is the Franc Zone a Hindrance to the Structural Transformation of the Economies of the Member Countries?

Touna Mama et Patrice Ongono

1. Introduction

- 1 L'un des points de convergence de la littérature sur le développement économique est que, celui-ci impose des changements importants dans la structure des économies, notamment la modification de la répartition sectorielle des emplois et du poids relatif des secteurs d'activité dans le PIB (De Brauw *et al.*, 2014). Dans les pays pauvres en effet, la grande majorité de la population vit en milieu rural, et la main-d'œuvre est majoritairement employée dans le secteur primaire (agriculture, chasse, élevage, cueillette, pêche) et les services informels à faible valeur ajoutée (Barret *et al.*, 2017). En revanche, dans les pays riches, la majorité de la population est employée dans l'industrie et les services à forte valeur ajoutée, et l'agriculture utilise des techniques de production modernes qui améliorent significativement son rendement (McMillan et Headey, 2014).
- 2 Ainsi, les pays pauvres qui souhaitent faire des avancées significatives sur le chemin du développement, devraient avant toute chose modifier profondément la structure de leurs économies et monter en gamme dans les chaînes de valeur mondiales (AfDB, 2014 ; Horner et Nadvi, 2018 ; Kouty et Ongono, 2017). La transformation structurelle des économies se définit comme un phénomène graduel qui se traduit par une réallocation des activités et des facteurs de production— notamment de la main-d'œuvre—, des secteurs à faible productivité comme l'agriculture, la chasse et l'élevage, vers des secteurs plus modernes de l'économie comme l'industrie et les services à forte valeur ajoutée (UNCTAD, 2012 ; McMillan et Rodrik, 2011).

- 3 L'intérêt que les chercheurs et les organismes internationaux chargés de soutenir les efforts de développement des pays pauvres portent à la transformation structurelle des économies ces dernières années, provient de l'acceptation plus ou moins généralisée selon laquelle les modèles du dualisme économique (Lewis, 1954 ; Ranis et Fei, 1961 ; Kuznets, 1966 ; Chenery, 1960 ; Chenery et Taylor, 1968) seraient plus pertinents pour expliquer les profils de croissance des pays pauvres que les modèles de croissance standards dérivés de celui de Solow (1956), dans lesquels les différences de productivité entre les secteurs ne sont pas prises en compte.
- 4 La notion de dualisme économique désigne en économie du développement, la situation d'un pays dans lequel on a une juxtaposition de deux secteurs : d'une part, un secteur moderne capitaliste utilisant des moyens de production performants et sophistiqués, reposant sur l'accumulation du capital et la maximisation du profit, orienté vers le commerce extérieur, et largement ouvert à l'innovation ; d'autre part, un secteur traditionnel précapitaliste, utilisant des techniques de production archaïques et rudimentaires, dont les activités sont essentiellement tournées vers l'autoconsommation et la petite production marchande (Gunder-Frank, 1972).
- 5 Puisque c'est dans le secteur moderne que la productivité des facteurs est plus élevée, la prédominance du secteur traditionnel sur le secteur moderne traduit une certaine inefficience dans la répartition sectorielle des facteurs de production. Cette répartition inefficience des ressources au profit des secteurs moins productifs de l'économie, éloigne la croissance économique de son niveau potentiel et génère des profils de développement plus faibles pour les pays pauvres que pour les pays riches (Herrendorf *et al.*, 2013 ; Duarte et Restuccia, 2010).
- 6 L'importance des changements structurels comme facteur de développement économique des nations, semble se confirmer à partir de l'observation des données du graphique 1 ci-dessous, qui retrace l'évolution de la taille du secteur industriel en général et du secteur manufacturier en particulier pour les économies développées et pour les économies en développement. Du graphique 1 ci-dessus, il ressort que jusqu'au début de la décennie 1990, la taille du secteur industriel dans toutes les régions en développement du monde est demeurée très faible par rapport à celle des pays développés. Au cours de cette période, les standards de vie des populations des pays en développement sont également très éloignés de ceux des populations vivant dans les pays développés.



- 7 A partir de la décennie 1990 cependant, le graphique 1 montre que les pays en développement, notamment ceux d'Asie, ont fait des progrès remarquables en termes d'industrialisation ; ce qui a permis qu'en 2016, la taille du secteur industriel de ces pays se rapproche considérablement de celle des pays développés. Il est également reconnu qu'à partir des années 1990, les pays d'Asie ont enregistré des progrès significatifs en termes de développement économique, au point où le niveau de vie de leurs populations s'est fortement rapproché des standards en vigueur dans la plupart des pays développés (McMillan *et al.*, 2017).
- 8 Contrairement à cette belle expérience des pays asiatiques, le graphique 1 révèle que la taille du secteur industriel n'a pas beaucoup progressé sur le continent africain entre

1970 et 2016. Même si on observe quotidiennement en Afrique d'importants mouvements des populations des campagnes vers les villes, ceux-ci ne traduisent pas forcément une transformation structurelle des économies. Ces mouvements suivent une trajectoire bien différente de celle du modèle qui a engendré une forte croissance des revenus et des niveaux de vie pendant la révolution industrielle, et plus récemment, pendant le miracle asiatique (UNIDO, 2013 ; Newman *et al.*, 2016). Le secteur manufacturier ne s'étant pas suffisamment développé en Afrique, la main-d'œuvre quitte les zones rurales à faible productivité pour un secteur urbain informel à faible productivité également ; sans que l'industrie et les services à forte valeur ajoutée soient les principaux bénéficiaires de cet exode rural (AfDB, 2016 ; Jedwab et Osei, 2012). C'est donc sans surprise qu'on peut constater que les écarts de niveau de vie se sont aggravés entre l'Afrique et les pays développés d'une part, et entre l'Afrique et l'Asie d'autre part.

- 9 Si le problème de la faible transformation structurelle des économies est général à tout le continent africain, il semble se poser encore avec plus d'acuité en Afrique subsaharienne, et particulièrement dans les pays de la zone Franc. Le graphique 2 ci-dessus indique que de toutes les communautés économiques existant sur le continent africain, les deux principales unions de la zone Franc que sont la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) sont à la traîne en termes de production industrielle. La production manufacturière des communautés économiques n'incluant pas les pays de la zone Franc, est de loin supérieure à celle de la CEMAC et de l'UEMOA ; les meilleures performances étant enregistrées dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), et l'Union du Maghreb arabe (UMA).
- 10 En plus d'avoir une taille du secteur manufacturier faible, beaucoup de pays de la zone Franc comptent aussi parmi les plus pauvres du continent africain. En effet, sur les 47 pays classés en 2017 par les Nations Unies dans la catégorie des « Pays les Moins Avancés » (PMA)¹, 33 sont sur le continent africain, et 11 d'entre eux appartiennent à la zone Franc.² La zone Franc semble ainsi être un regroupement des pays les plus pauvres de la planète ; ce qui peut justifier la récurrence du débat sur l'opportunité de maintenir cet espace de coopération économique et monétaire établi depuis 1945 entre la France et certains pays de son ex empire colonial.
- 11 En admettant que la transformation structurelle des économies est une exigence pour le développement, et en reconnaissant que les pays de la zone Franc semblent être à la traîne en termes d'industrialisation, il convient de questionner l'impact de l'appartenance à la zone Franc sur la transformation structurelle en Afrique. La question à laquelle nous nous voudrions apporter des éléments de réponse est la suivante : **la zone Franc entrave-t-elle la transformation structurelle des économies de ses pays membres ?**
- 12 Le reste du travail s'organise autour de trois sections. La section 2 présente les controverses sur la capacité de la zone Franc à enclencher le développement économique et la transformation structurelle de ses pays membres. La section 3 présente les résultats de l'analyse comparative des tendances des indicateurs de transformation structurelle entre les pays membres et les pays non membres de la zone Franc. Enfin, la section 4 conclut l'étude et fait des recommandations.

2. Revue des principales controverses sur la capacité de la zone Franc à impulser la transformation structurelle en Afrique

- 13 Depuis sa création officielle en 1945,³ la zone Franc fait l'objet de nombreuses critiques. La première vague de critiques s'est forgée au lendemain des indépendances et s'appuie sur le pacte colonial pour justifier l'incapacité de la zone Franc à apporter une réponse efficace aux défis de développement de l'Afrique. Les défenseurs de cette position considèrent que le franc CFA serait une survivance néocoloniale dont l'unique objectif est de perpétuer la dépendance des pays africains vis-à-vis de l'ancienne puissance colonisatrice (Amin, 1969 ; Tchoundjang-Pouémi, 1980). L'appartenance des pays africains à la zone Franc sonne dès lors comme une condamnation à servir de réservoir de matières premières pour alimenter les industries de la France métropolitaine (Raffinot, 1982).
- 14 Les principaux héritiers de cette thèse impérialiste estiment que le franc CFA et les mécanismes de fonctionnement de la zone Franc, constituent avec la règle de l'équilibre budgétaire du FMI, et le slogan de bonne gouvernance de la Banque Mondiale, l'une des contraintes extérieures imposées par « la normativité orthodoxe » et la pensée unique du développement que doivent gérer les décideurs politiques de l'Afrique francophone pour se maintenir au pouvoir (Hibou, 1995 ; Nubukpo, 2007 ; Nubukpo, 2011 ; Nubukpo, 2015 ; Dembélé *et al.*, 2015 ; Nubukpo, 2016 ; Tinel, 2016). La conclusion de ces auteurs est que les pays africains doivent purement et simplement se débarrasser du franc CFA et créer une monnaie propre aux Africains capables d'appuyer et de soutenir leurs efforts d'industrialisation.
- 15 Sans toutefois convoquer le pacte colonial, une deuxième vague de critiques s'attaque plutôt à certains principes de fonctionnement de la zone franc et proposent que des réformes profondes sur les principaux mécanismes de fonctionnement de la zone Franc, soient engagées pour permettre au système de contribuer plus efficacement à la résolution des multiples problèmes de développement auxquels les pays membres demeurent confrontés (Hugon, 1999 ; Katz et Weisfeld, 2004 ; Jacquemot, 2017). Pour cette deuxième vague, la zone Franc contiendrait en elle-même une contradiction interne entre l'objectif de stabilité monétaire assigné aux banques centrales, et les nombreux enjeux de développement qui sont inscrits dans les actes constitutifs créant les deux principales unions que sont la CEMAC et l'UEMOA. A cet effet, Ondo-Ossa et Tshibuabua-Lapiquonne (1984) soutiennent que les avantages qu'offre le système, notamment du point de vue de la stabilité macroéconomique, ne compensent nullement les inconvénients qui en résultent sur le niveau de développement économique. De même, Devarajan et Rodrik (1991) pensent que les bénéfices d'une inflation maîtrisée ne semblent pas suffisamment importants pour éliminer les coûts imposés à la production par une politique monétaire extrêmement restrictive ne permettant pas de s'ajuster aux chocs extérieurs.
- 16 Dans la même lignée, Bekolo-Ebé (1999) estime que les pays de la zone Franc auraient délibérément choisi de réduire le rôle de la monnaie dans leurs économies au simple maintien de la stabilité macroéconomique. Pourtant, le rôle d'une banque centrale doit aller bien au-delà du simple maintien de la stabilité des prix comme nous l'ont fait croire les partisans de l'école monétariste (Friedman, 1968). Pour cet Auteur, qu'elle soit

nationale ou régionale, la monnaie doit être un instrument stratégique de remodelage de l'appareil de production d'un pays, de redéfinition de ses choix de spécialisation, de redynamisation de ses investissements, et d'accélération de son rythme de formation du capital et d'utilisation des facteurs de production.

- 17 Un autre principe de fonctionnement de la zone Franc qui a fait l'objet de critiques est celui de la coordination des politiques budgétaires instaurée dans la CEMAC et l'UEMOA. Selon Avom (2007), avec ses normes trop restrictives, et un déficit de crédibilité quant à sa mise en œuvre, la coordination des politiques budgétaires rendrait difficile l'application d'un *Policy-mix* équilibré, et ne permettrait pas de prendre en compte les préoccupations essentielles des populations, notamment le chômage et la pauvreté (Avom, 2007).
- 18 La troisième vague de critiques adressées à la zone Franc trouve son fondement dans la théorie des zones monétaires optimales⁴ développée dans les années 1960 par Mundell (1961), Kenen (1969) et McKinnon (1963). En général, les auteurs concluent qu'aucun critère des zones monétaires optimales ne peut justifier l'engagement des pays de la zone Franc dans une monnaie unique (Ondo-Ossa, 2000). Selon Fouda-Owoundi (2009), loin de la recherche une quelconque optimalité, l'intégration monétaire dans la zone Franc répondrait plus à la nécessité de renforcer et de moderniser le dispositif institutionnel dans le but non seulement de renforcer la crédibilité de la parité du franc CFA, mais aussi d'accélérer le processus d'intégration économique pour faire face à la menace d'une marginalisation accrue de la zone Franc dans les échanges internationaux.
- 19 Totalemment opposés à l'idée d'une quelconque servitude, d'autres économistes pensent plutôt que la zone Franc rend de nombreux services aux peuples africains, et que ses avantages sont de loin supérieurs à ses inconvénients. Ils plaident pour la continuité et le maintien du franc CFA en vantant ses mérites sur le plan de l'intégration des peuples, la convergence macroéconomique, et le maintien de la stabilité macroéconomique (Lelart, 1997 ; Guillaumont et Guillaumont, 1993, 1984 ; Tanimoune et Plane, 2005 ; Jaillot et Carrère, 2004 ; Devarajan et Walton, 1994). Comme l'avait déjà relevé Freud (1991) la zone Franc serait tout simplement devenue le bouc émissaire de l'échec des mauvaises politiques de développement mises en œuvre par les leaders des pays de la CEMAC et de l'UEMOA.
- 20 Enfin, une dernière catégorie d'économistes soutient que l'expérience des pays de la zone Franc en matière de gestion d'une monnaie commune devrait servir à l'avancée du processus d'intégration en Afrique. Selon Diop (2016), que la zone Franc ait contribué ou non au développement des pays africains, l'expérience accumulée par ses membres en matière de gestion d'une monnaie commune, constitue un acquis qui pourrait guider l'ensemble du continent africain vers la création d'une monnaie unique. De même, Touna Mama (1999) relève qu'à l'heure où la plupart des pays du monde se constituent en grands blocs économiques régionaux dans lesquels se déroule l'essentiel de leurs échanges, la monnaie unique ne devrait pas être perçue comme un luxe pour l'Afrique. S'il doit avoir une évolution dans la zone Franc, cette évolution devrait se faire non pas dans le sens d'un retour aux monnaies nationales, mais plutôt dans le sens d'un rapprochement entre l'espace UEMOA et l'espace CEMAC (Touna Mama, 2018), ou dans le sens d'une extension de la zone Franc à la CEEAC et à la CEDEAO pour évoluer plus rapidement vers la monnaie unique africaine (Mignamissi, 2018 ; Duchaussoy, 2018).

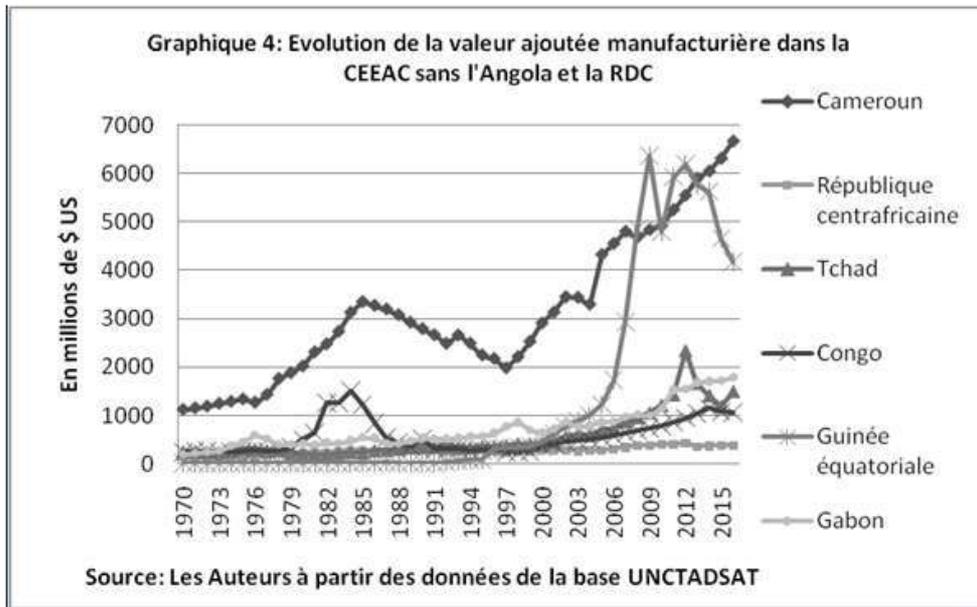
3. Analyse comparative des tendances des indicateurs de transformation structurelle entre les pays membres et les pays non membres de la zone Franc

- 21 Pour analyser les effets de l'appartenance à la zone Franc sur la transformation structurelle des pays africains, nous procédons à une analyse comparative des données sur les indicateurs d'industrialisation et de répartition sectorielle des emplois. En effet, si la transformation structurelle est entendue comme une réallocation des activités et de la main-d'œuvre des secteurs moins productifs vers les secteurs plus productifs, il est attendu qu'elle se traduise par une augmentation du poids du secteur manufacturier dans le PIB, et une baisse de l'emploi agricole au profit de l'emploi industriel notamment. Concrètement, il s'agit dans cette section de voir si le poids du secteur industriel dans le PIB et la part de l'emploi industriel dans l'emploi total se sont tendanciellement et significativement plus accrus dans les pays non membres de la zone Franc que dans les pays membres.⁵ Les données utilisées proviennent de la base UNCTADSTAT produite par la CNUCED (2018), et de la base World Development Indicators produite par la Banque Mondiale (2018).

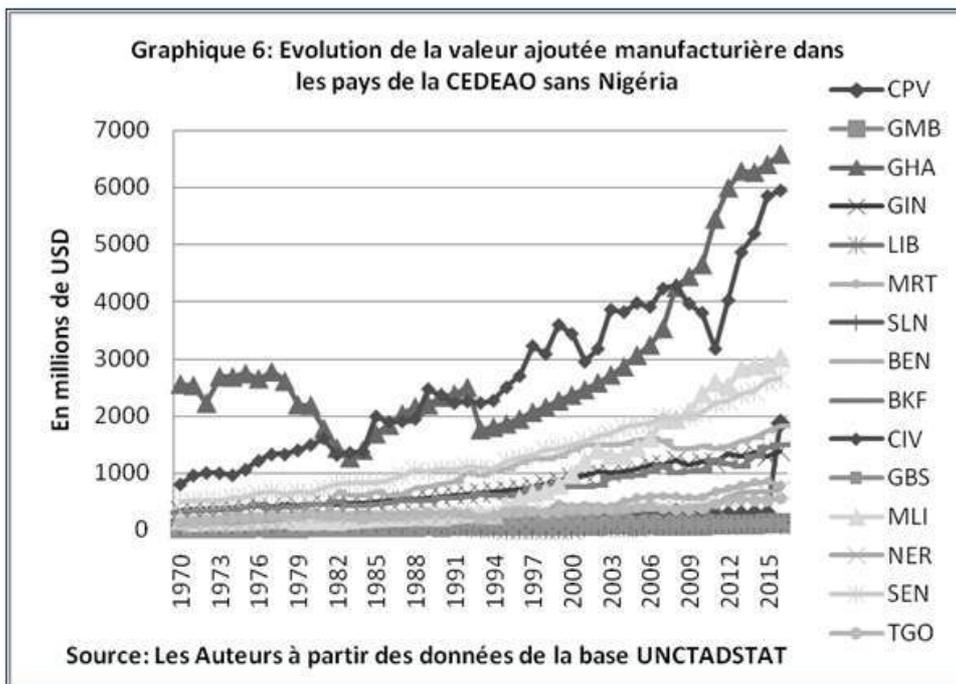
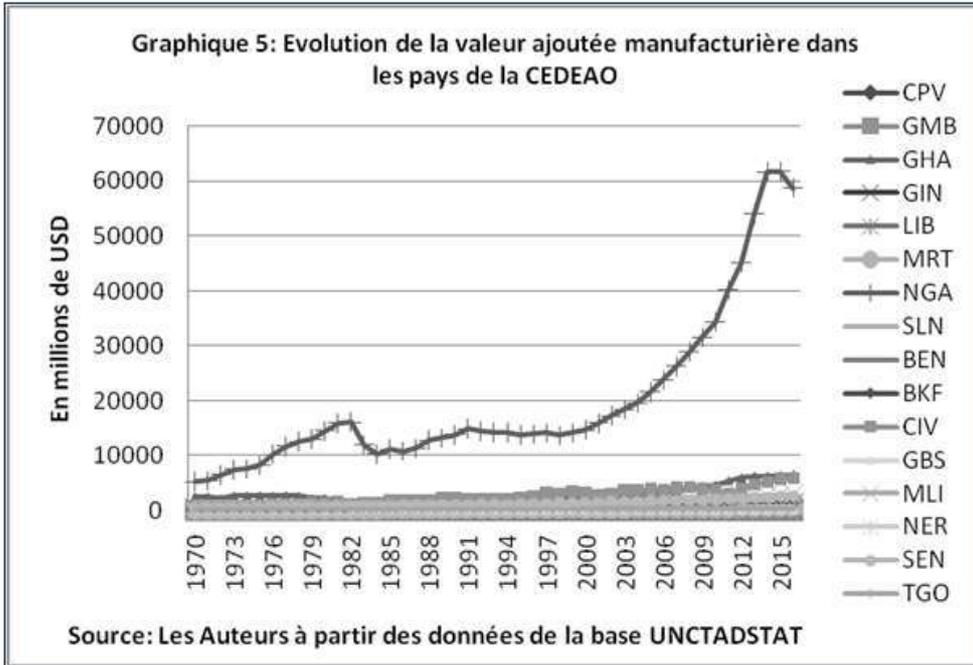
3.1 Tendances de la taille du secteur manufacturier entre les pays membres et les pays non membres de la zone Franc

- 22 En Afrique centrale, l'évolution de la production manufacturière (activités de fabrication et de construction) a été dominée par deux pays non membres de la zone Franc à savoir, la RDC jusqu'au début des années 1990, et l'Angola depuis le début de la décennie 2000 (Cf. graphique 3).





- 23 Pour faire apparaître les disparités entre les pays, il convient d'éliminer du graphique 3, la RDC et l'Angola. On obtient alors le graphique 4 qui montre que c'est le Cameroun, pays membre de la zone Franc, qui a pu soutenir sur une période relativement longue, une tendance à la hausse de sa production manufacturière. Depuis la dévaluation du franc CFA en 1994, la production manufacturière du Cameroun n'a cessé de croître de manière continue, et le pays a pu retrouver la tendance qu'il avait au milieu des années 1980 avant le déclenchement de la crise. La taille du secteur manufacturier camerounais a dépassé celle de la RDC en 2005 ; ce qui peut laisser penser que le fait d'être un pays membre de la zone Franc n'inhibe pas toute possibilité de développement industriel.
- 24 Dans la CEDEAO, le graphique 5 montre que la production manufacturière du Nigéria, première puissance économique d'Afrique en termes de PIB, est de loin supérieure à celle de ses suivants immédiats que sont le Ghana, pays non membre de la zone Franc, et de la Côte d'Ivoire qui en est un pays membre. Pour une meilleure analyse, il convient d'éliminer le Nigéria de l'échantillon, afin de rendre visibles les différences entre les autres pays. En le faisant, on obtient le graphique 6 ci-dessous, qui semble indiquer comme en Afrique centrale, que la zone Franc ne serait pas un obstacle au développement industriel des pays de la CEDEAO. On observe même qu'après le Ghana et la Côte d'Ivoire, les pays qui ont connu une croissance à un taux relativement constant de leur production manufacturière depuis le début des années 1990, sont majoritairement membres de la zone Franc. Il s'agit notamment du Sénégal, du Mali, du Bénin et du Burkina Faso. Le seul pays non membre qui se rapproche de ce groupe de pays est la Guinée qui avait refusé d'intégrer la zone Franc à son indépendance.

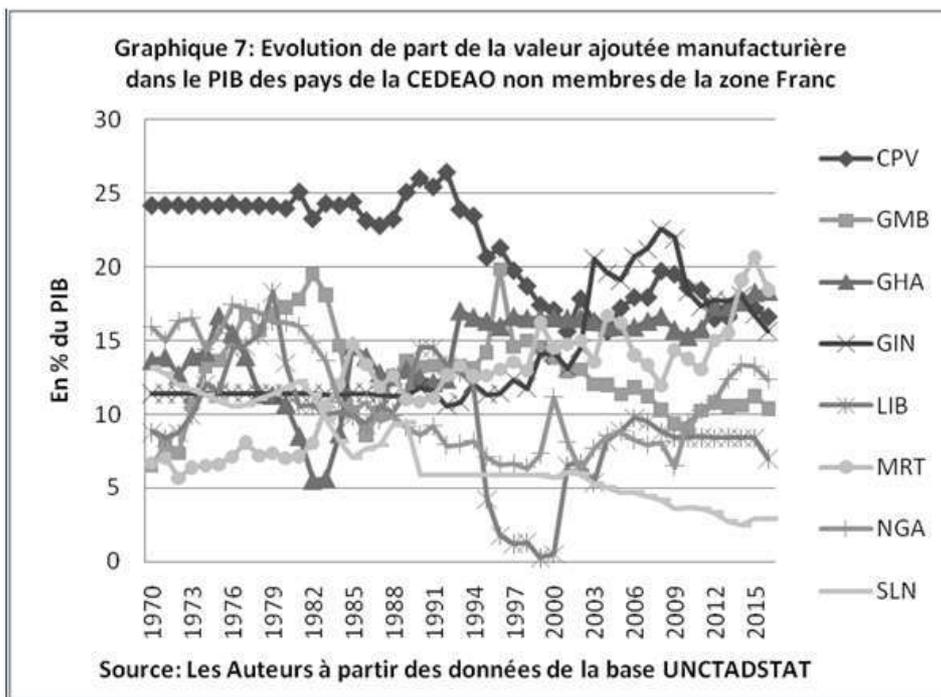


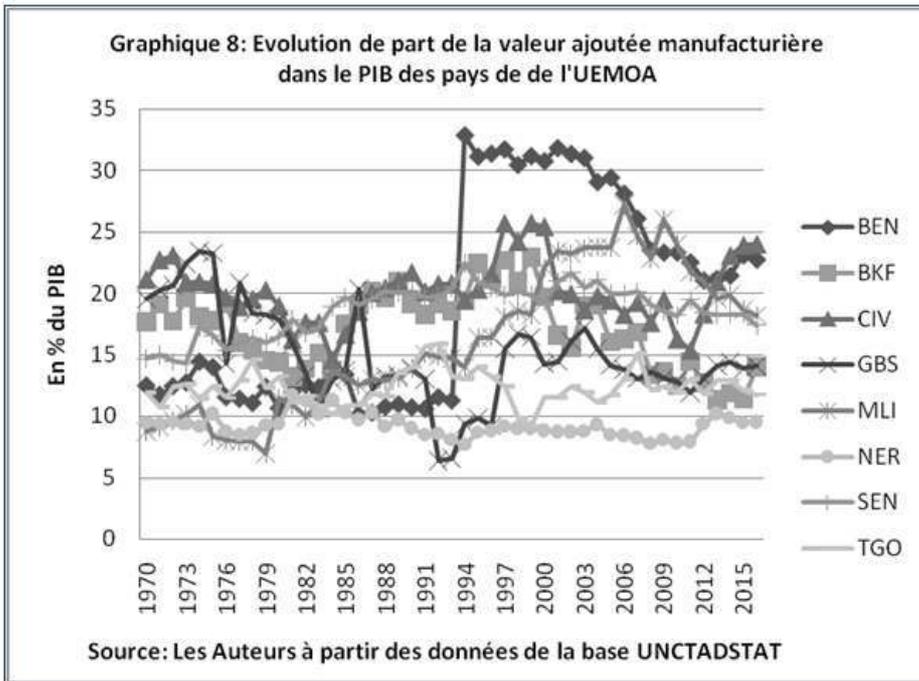
25 Il n'est cependant pas très pertinent de s'appuyer sur la taille du secteur industriel, fût-il manufacturier, pour juger du niveau de transformation structurelle des économies ; car, la production des autres secteurs de l'économie peut croître au même rythme que celle du secteur manufacturier. Pour qu'on parle de transformation structurelle, il faudrait que le poids du secteur industriel dans l'économie connaisse une évolution plus rapide que celle du secteur agricole notamment. Il s'agit donc à présent d'analyser l'évolution du

pourcentage de la production manufacturière dans le PIB des pays membres et non membres de la zone Franc.

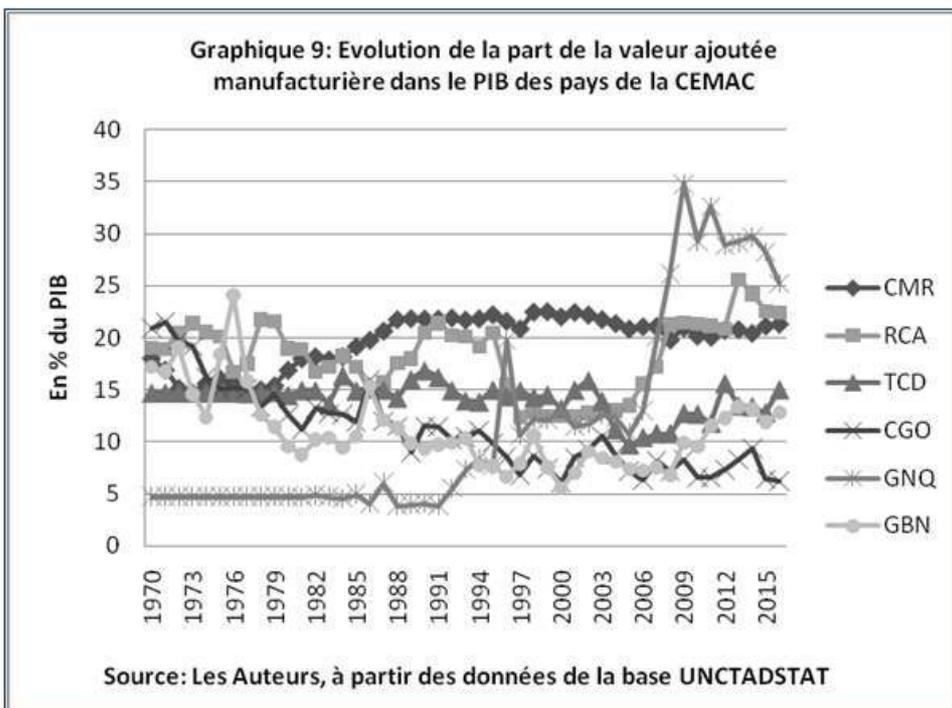
3.2 Tendances du poids du secteur manufacturier entre les pays membres et non membres de la zone Franc

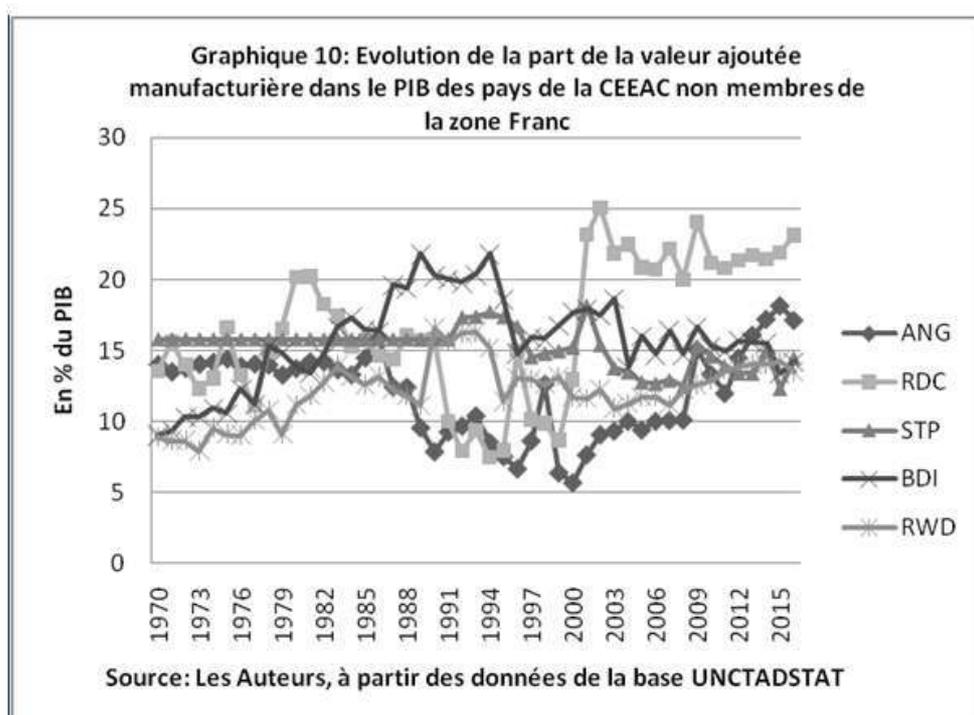
- 26 En Afrique de l'Ouest, parmi les pays qui ont pu maintenir sur plusieurs années un poids du secteur manufacturier dans le PIB autour de 20%, ou qui ont accru ce poids sur une période relativement longue pour le situer aux alentours de 20% ces dernières années, on retrouve à la fois des pays membres de la zone Franc comme le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire (Cf. graphique 8), et des pays non membres comme le Ghana, la Mauritanie, la Guinée, et le Cap-Vert (Cf. graphique 7). Le poids du secteur manufacturier dans les autres pays, qu'ils soient de la zone Franc ou non, est soit fluctuant d'une année à l'autre, soit tendanciellement à la baisse. Les tendances en Afrique de l'Ouest ne permettent donc pas d'établir que l'appartenance à la zone Franc constitue un obstacle pour la transformation structurelle des pays membres. Le cas du Nigéria est particulièrement intéressant ; car, bien que ce dernier ait la production manufacturière la plus importante, cette production manufacturière ne représente qu'une faible part de son PIB (moins de 15% en 2016). Cela confirme l'analyse ci-dessus selon laquelle la taille du secteur manufacturier n'est pas gage de transformation structurelle de l'économie.





27 En Afrique centrale, le graphique 9 et le graphique 10 montrent que depuis le début de la décennie 1990, les pays qui ont maintenu ou fait progresser pendant plusieurs années le poids du secteur manufacturier dans leurs économies pour le situer autour de 20% du PIB sont l'Angola, le Cameroun, la République démocratique du Congo (RDC), la Guinée Équatoriale, et la République Centrafricaine (RCA).





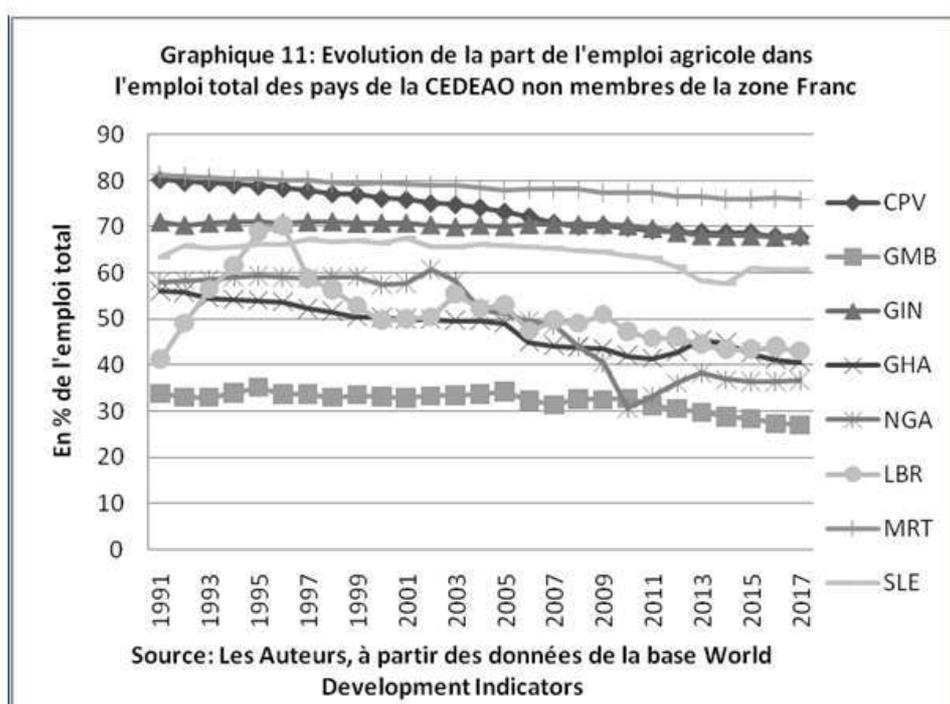
- 28 Mais l'analyse approfondie des économies de ces pays démontre que seuls le Cameroun, la RDC et, dans une moindre mesure, l'Angola ont connu une progression du secteur manufacturier telle qu'on puisse parler d'un début de transformation structurelle. La situation macroéconomique récente des trois autres pays révèle que ces derniers n'ont pas enregistré de progrès significatifs en termes de transformation structurelle. Les données de la Banque Mondiale (World Development Indicators) montrent que pour la RCA par exemple, le poids du secteur agricole dans le PIB demeure important autour de 30% du PIB ; celui du secteur des services n'a pas connu une nette progression et se situe en 2016 autour de 40% du PIB. L'importance du secteur manufacturier dans ce pays, tient donc surtout au développement des activités d'exploitation des nombreux minerais dont regorge le sous-sol du pays, mais dont l'extraction continue de se faire majoritairement de manière artisanale et frauduleuse dans un environnement d'instabilité permanente (Taylor, 2003 ; Ghura et Mercereau, 2004).
- 29 S'agissant de la Guinée Équatoriale, on ne peut pas parler d'une industrialisation véritable, puisque la majorité des activités se développent autour de l'exploitation du pétrole brut et des constructions de la branche BTP. Depuis que la Guinée Équatoriale a démarré l'exploitation de son pétrole brut, d'importants travaux de modernisation des infrastructures et d'urbanisation des villes ont été entrepris ; ce qui a fait croître la part des activités du BTP dans le PIB du pays. Le poids du secteur manufacturier dans ce pays doit donc être relativisé, puisque selon les données du FMI, jusqu'en 2014, le secteur non pétrolier ne représentait que 4% environ du PIB de ce pays (IMF, 2016).
- 30 Le cas de l'Angola est également très proche de celui de la Guinée Équatoriale, puisque l'économie de ce pays reste très dépendante de l'exploitation des hydrocarbures, notamment le pétrole et le gaz naturel. Les données du FMI révèlent qu'en 2014, les exportations de marchandises de l'Angola représentaient 46,7% de son PIB, et celles de pétrole brut et de gaz naturel à elles seules comptaient pour 45,5% du PIB (IMF, 2018). On

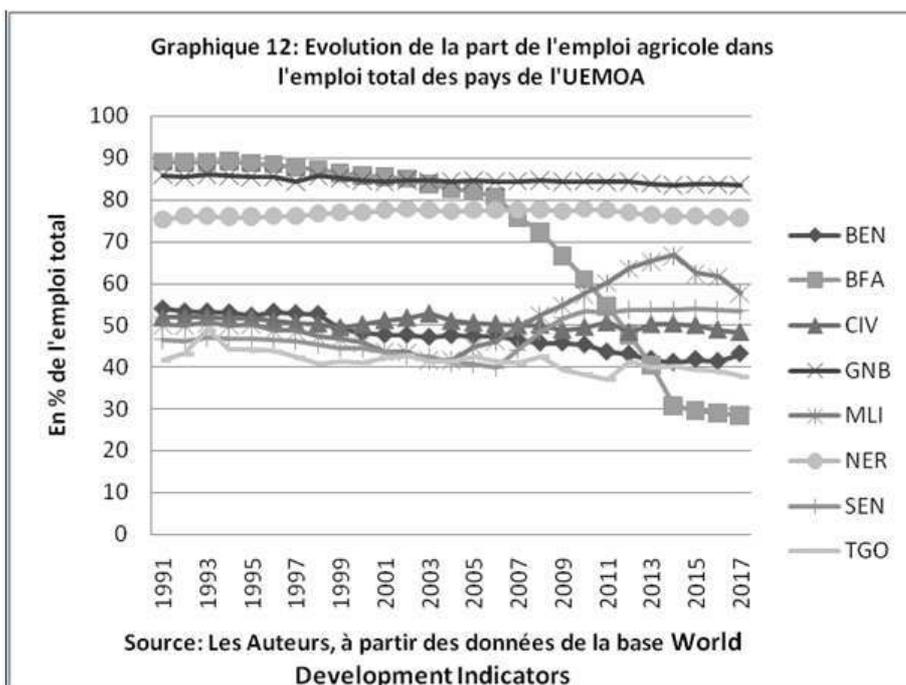
note quand même, contrairement à la RCA, que le poids du secteur agricole a considérablement diminué dans l'économie angolaise passant de 18% en 1990, à 8% en 2016.

- 31 Le dernier indicateur pertinent sur lequel on peut s'appuyer pour juger de la transformation structurelle dans un pays est la répartition sectorielle des emplois. C'est l'analyse de l'évolution des tendances de cet indicateur qui retient à présent notre attention.

3.3 Tendances de l'emploi agricole entre les pays membres et non membres de la zone Franc

- 32 Si l'analyse de la taille et du poids du secteur manufacturier dans les économies n'a pas permis de faire ressortir une nette démarcation entre les pays membres de la zone Franc et les pays non membres, il n'en n'est pas de même de la répartition sectorielle des emplois. En Afrique de l'Ouest, c'est dans les pays non membres de la zone Franc que la tendance à la baisse de l'emploi agricole est plus perceptible (Cf. graphique 11). La baisse est plus évidente dans des pays comme le Nigéria, le Cap-Vert, la Sierra-Léone, et le Ghana. Au Nigéria, au Ghana et en Sierra Leone, la part de l'emploi du secteur agricole est devenue inférieure à 40% en 2017.





- 33 En revanche, dans les pays de la zone Franc, à l'exception du Burkina Faso et du Bénin, on ne décèle pas de tendance significative à la baisse dans la part de l'emploi du secteur agricole (Cf. Graphique 12). La situation du Burkina Faso peut s'expliquer par le climat très aride du pays qui ne permet pas le développement des activités agricoles ; ce qui fait que la majorité de la population se retrouve dans l'artisanat et les petits métiers informels. Il est donc tout à fait logique que dans les pays de l'UEMOA, la part de l'emploi industriel ne se soit véritablement accrue qu'au Burkina Faso et au Bénin comme le montre le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1: Evolution de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total des pays de l'UEMOA (%)

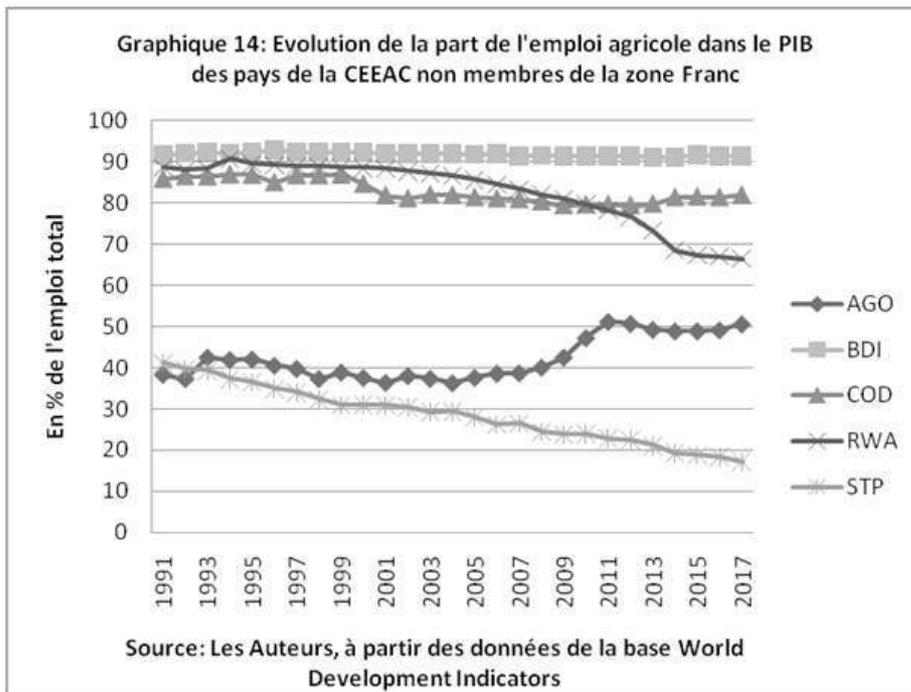
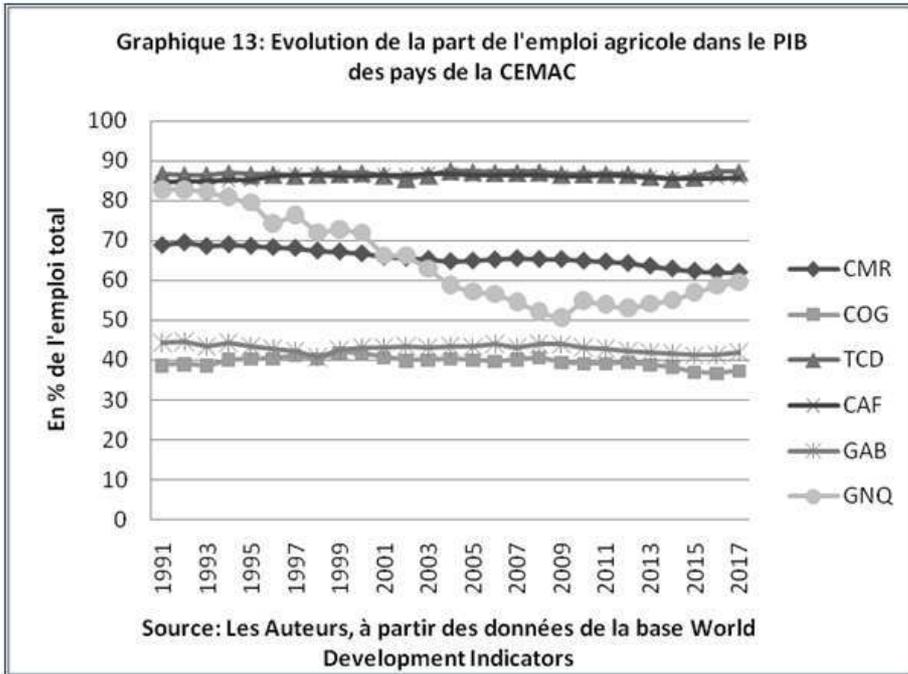
Pays	1991	1995	2000	2005	2010	2015	2017
Bénin	7,2	7,6	12,7	11,9	10,5	18,2	18,5
Burkina-Faso	3,2	3,4	4,0	5,1	11,4	32,0	32,0
Côte d'Ivoire	5,7	6,1	6,6	6,1	5,9	5,6	6,4
Guinée Bissau	6,0	6,5	6,9	6,9	6,6	7,0	7,0
Mali	13,7	14,6	16,0	15,1	11,1	8,3	8,4
Niger	6,5	6,7	6,8	6,9	7,2	7,5	7,6
Sénégal	15,2	15,9	16,6	17,4	19,6	20,0	20,1
Togo	18,7	18,2	18,1	17,9	18,3	17,3	17,3

Source: Données de la base World Development Indicators

- 34 Le secteur industriel qui ne fournissait que 3,2% des emplois au Burkina Faso en 1991, en fournit 32% en 2017. Au Bénin, de 7,2% d'emplois en 1991, le secteur secondaire fournissait déjà 18,5% en 2017. Lorsque celle-ci n'a pas diminué comme ce fut le cas au Mali, les autres pays de l'UEMOA ont maintenu une part relativement constante et faible de l'emploi industriel depuis 1990.

En Afrique centrale, c'est également dans les pays non membres de la zone Franc que la tendance à la baisse de la part de l'emploi agricole dans l'emploi total est plus forte (Cf. Graphique 13). Les pays qui font le plus de progrès en la matière sont le Rwanda, Sao

Tomé-et-Principe, et dans une moindre mesure la RDC. Pourtant, le Rwanda et Sao Tomé-et-Principe ne disposent pas de ressources naturelles abondantes comme c'est le cas pour plusieurs pays de la CEMAC qui pour la plupart sont producteurs de pétrole. Au Rwanda, l'emploi agricole qui se situait autour de 95% en 1991, ne représente plus que 62% environ en 2017. À Sao Tomé-et-Principe, de 40% en 1991, l'emploi agricole a régulièrement baissé pour se situer à moins de 20% en 2017.



- 35 Le tableau 2 montre qu'au Rwanda, la diminution de la part de la main-d'œuvre agricole s'est accompagnée d'une augmentation importante de la part de la main-d'œuvre industrielle, cette dernière étant passée de 2,6% en 1991, à 8,2% en 2017. À Sao Tomé-et-Principe également bien que l'on observe une sorte de stagnation autour de 14% depuis 2006, le pays avait enregistré un accroissement important de la part de la main-d'œuvre industrielle entre 1991 et 2005, passant de 14,1% à 18%.
- 36 Dans les pays de la CEMAC en revanche, seule la Guinée Équatoriale a connu une baisse significative de l'emploi du secteur agricole. La part de l'emploi agricole dans ce pays est passée de plus de 80% en 1991, à moins de 51% en 2009. Mais depuis cette date, la tendance est repartie à la hausse au point où en 2017, l'emploi du secteur agricole représente 60% de l'emploi total en Guinée Équatoriale. Une telle évolution ne révèle pas un mouvement irréversible de la main-d'œuvre de l'agriculture pour l'industrie tel qu'on puisse parler d'une transformation structurelle de l'économie. L'observation de la part de l'emploi industriel confirme cette analyse puisque la part de l'emploi industriel a même diminué entre 1991 et 2017, passant de 9,6% à 6,4% seulement, ce qui signifie que la main d'œuvre quitte l'agriculture pour les services informels généralement peu productifs.

Tableau 2: Evolution de la part de l'emploi industriel dans le PIB des pays de la CEEAC (%)

Pays	1991	1995	2000	2005	2010	2015	2017
Angola	8,5	8,8	8,6	8,8	8,7	8,9	8,6
Burundi	2,3	2,1	2,2	2,6	2,6	2,4	2,5
Cameroun	7,9	9,6	9,7	9,6	9,3	9,2	9,3
Gabon	9,5	10,3	11,4	12,2	12,6	12,7	12,6
Guinée Equatoriale	9,6	12,2	9,1	6,8	8,0	7,7	6,4
RDC	7,0	7,4	9,8	13,0	11,7	11,8	11,1
République Centrafricaine	8,5	8,2	7,0	7,0	7,1	8,0	8,0
République du Congo	22,4	24,1	23,2	23,4	23,3	25,2	25,9
Rwanda	2,6	2,7	2,7	3,4	5,5	8,1	8,2
Sao Tome-Et-Principe	14,1	15,9	16,5	17,2	16,1	14,0	14,1
Tchad	6,3	6,7	6,6	5,3	6,1	6,4	4,9

Source: Données de la base World Development Indicators

- 37 Au Congo, la part de l'emploi industriel est très élevée et atteint 26% en 2017. Mais, ce niveau élevé ne signifie nullement que le pays a modifié la structure de son économie puisque l'emploi du secteur agricole est demeuré relativement constant autour de 40% sur toute la période 1991-2017, et le pays est resté très dépendant des revenus pétroliers.
- 38 Au Cameroun, bien que le tissu économique soit assez diversifié, et que le secteur manufacturier soit relativement développé par rapport aux autres pays de l'Afrique centrale, la part de l'emploi agricole n'a diminué que très faiblement, le secteur agricole offrant encore 62% des emplois en 2017. Depuis 1991, l'emploi du secteur industriel n'a pas franchi la barre de 10% de l'emploi total; ce qui démontre que le secteur manufacturier camerounais ne développe pas des activités à forte intensité de main d'œuvre. L'exode des populations des campagnes vers les villes se fait donc majoritairement au bénéfice du secteur tertiaire dominé par les activités du secteur informel à faible valeur ajoutée.
- 39 En s'appuyant sur la répartition sectorielle des emplois, on conclut que le processus de transformation structurelle est plus lent dans les pays membres de la zone Franc que dans les pays non membres. La zone Franc étant avant tout un espace de coopération monétaire, ce résultat amène à conclure que les missions assignées aux banques centrales dans cet espace doivent être redéfinies. Comme l'avait déjà relevé Bekolo-Ebé (1999), cette redéfinition devrait permettre à la monnaie de contribuer efficacement au

remodelage des appareils de production des pays, de lever les contraintes qui pèsent sur l'émergence d'un secteur industriel dynamique, et permettre un vaste mouvement irréversible de la population des activités informelles et traditionnelles à faible valeur ajoutée, vers des activités formelles et modernes à forte valeur ajoutée.

4. Conclusions et recommandations

- 40 Pour finir, les niveaux et le poids de la production manufacturière des pays membres de la zone Franc ne se distinguent pas fondamentalement de ceux observés dans les pays non membres ; ce qui pourrait laisser croire que l'appartenance à la zone Franc ne serait pas un obstacle à la transformation structurelle des économies africaines. Mais l'observation des tendances de la répartition sectorielle des emplois révèle que c'est dans les pays de la zone Franc que la part de l'emploi industriel dans l'emploi total a connu la plus faible progression. Cette faible progression révèle que le secteur industriel dans les pays de la zone Franc n'a pas connu comparativement aux pays non membres, un développement suffisant pouvant permettre d'entraîner un mouvement massif et irréversible de la main d'œuvre du secteur traditionnel agricole et rural vers le secteur industriel et les services modernes à forte valeur ajoutée. Les pays de la zone Franc ayant tous en commun le fait que leurs banques centrales sont davantage tournées vers la stabilité monétaire, l'on peut suggérer que le rôle de la monnaie soit reconsidéré dans ces pays, afin que celle-ci puisse véritablement accompagner le remodelage des appareils de production des économies, c'est-à-dire une véritable transformation structurelle.

BIBLIOGRAPHIE

- AfDB (2016). Rapport sur le développement en Afrique 2015. Croissance, pauvreté et inégalités : lever les obstacles au développement durable, Abidjan, Banque Africaine de Développement.
- AfDB (2014). Global value chains and Africa's industrialization, Tunis, African Development Bank and United Nations Development Programme.
- Amin, S. (1969). Pour un aménagement du système monétaire des pays africains de la zone Franc, *Revue Française d'Études Politiques Africaines*, n° 41, pp. 18-45.
- Avom, D. (2007). La coordination des politiques budgétaires dans une union monétaire : l'expérience récente des pays de la CEMAC, *Revue Tiers Monde*, vol. 4, No. 192, pp. 871-893.
- Banque de France (2017). Note d'information : La Zone franc, septembre 2017, Paris.
- Banque Mondiale (2018), *World Development Indicators*, World Bank Publications, www.databank.worldbank.org, consulté en novembre 2018.
- Barret, C.B., Christiansen, L., Shealan, M., et Shimeles, B. (2017). On the structural transformation of rural Africa, *Journal of African Economies*, vol. 26, AERC Supplement, pp. i11-i35.

- Bekolo-Ebé, B. (1999). Monnaie régionale, monnaies nationales : quelle structure monétaire pour le développement de l'Afrique ? dans Fondation Friedrich Ebert et ISMP (sous la direction de), La zone Franc face à la monnaie unique européenne : quel avenir ? pp. 65-87.
- Chenery, H.B. (1960). Patterns of industrial growth, *The American Economic Review*, vol. 50, No. 4, pp. 624-654.
- Chenery, H.B. et Taylor, L. (1968). Development patterns: among countries and over time, *The Review of Economics and Statistics*, vol. 50, No. 4, pp. 391-416.
- CNUCED (2018), UNCTADSTAT data base, Base de données de la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement, www.unctadstat.unctad.org, consulté en novembre 2018.
- De Brauw, A., Mueller, V. et Lee, H.L. (2014). The role of rural-urban migration in the structural transformation of Sub-Saharan Africa, *World Development*, vol. 63, November, pp. 33-42.
- Dembélé, D.M., Nubukpo, K. et Ze-belinga, M. (2015). Franc CFA : Les termes nouveaux d'une question ancienne, *Présence Africaine*, N° 191, pp. 237-250.
- Devarajan, S. et Rodrik, D. (1991). Do the benefits of fixed exchange rates outweigh their costs? The franc zone in Africa, Policy Research Working Paper WPS 777, Washington, DC. The World Bank.
- Devarajan, S. et Walton, M. (1994). Preserving the CFA Zone? Policy Research working paper WPS 1316, Washington, DC., The World Bank.
- Diop, I.T. (2016). La monnaie unique africaine : contribution à l'étude du problème des États unis d'Afrique, dans A.N. Bensaghir (sous la direction de), Reconnexion de l'Afrique à l'économie mondiale : défis de la mondialisation, Dakar, Éditions du CODESRIA, pp.177-195.
- Duarte, M. et Restuccia, D. (2010). The role of the structural transformation in aggregate productivity, *Quarterly Journal of Economics*, vol. 121, n° 1, pp. 129-173.
- Duchaussoy, V (2018). Zones monétaires et développement : la zone Franc, de la décolonisation à l'internalisation. *Monde (s)*, vol. 1, N° 13, pp. 107-132
- Fouda-Owoundi, J-P. (2009). La convergence des politiques économiques dans la zone Franc : où en est-on 15 ans après ? *L'Actualité Économique*, vol. 85, n°3, pp. 319-354.
- Freud, C. (1991). La zone Franc serait-elle le bouc émissaire de l'échec du développement ? *Cahiers d'études africaines*, Vol. 31, cahier 121/122, pp. 159-174.
- Guillaumont, P. et Guillaumont, S.J. (1984). Zone Franc et développement africain, Paris, *Economica*.
- Guillaumont, P. et Guillaumont, S.J. (1993). L'intégration économique : un nouvel enjeu pour la zone franc, *Revue d'Economie du Développement*, n°2, pp. 83-112.
- Gunder-Frank, A. (1972). Développement du sous-développement : l'Amérique latine, Paris, Maspéro.
- Ghura, D. et Mercereau, B. (2004), Political instability and growth: the Central African Republic, IMF Working Paper WP/04/80, Washington, DC: The International Monetary Fund.
- Herrendorf, B., Rogerson, R. et Valentinyi, A. (2013). Growth and structural transformation, NBER Working Paper 18996, Cambridge, M.A, National Bureau of Economic Research
- Hibou, B. (1995). Politique Économique de la France en zone Franc, *Politique Africaine*, vol. 58, pp. 25-40.
- Hugon, P. (1999). La zone Franc à l'heure de l'euro, Paris, Karthala.

- Horner, R. et Nadvi, K. (2018). Global value chains and the rise of global South: Unpacking twenty-first century polycentric trade, *Global Networks*, vol. 18, No. 2, pp. 207-237.
- IMF (2016). Republic of Equatorial Guinea: 2016 Article IV consultation, Washington DC, International Monetary Fund.
- IMF (2018). Angola: 2018 Article IV consultation, Washington DC, International Monetary Fund.
- Jacquemot, P. (2017). Le procès de la zone franc : Arguments, contre-arguments et voies d'évolution, *Revue Monde en Développement*, vol. 4, No. 180, pp. 121-140.
- Jaillet, P. et Carrère, E. (2004). La zone Franc, une zone monétaire robuste en voie d'intégration économique, *Revue d'Economie Financière*, vol. 75, No. 2, pp. 183-210.
- Jedwab, R. et Osei, R.D. (2012). Structural change in Ghana, Working paper, Institute for International Economic Policy.
- Katz, M. et Weisfeld, H. (2004). La zone Franc aujourd'hui : défis à relever et mesures à prendre, *Revue d'Economie Financière*, vol. 75, No. 2, pp. 249-261.
- Kenen, P.B. (1969). The theory of optimal currency areas: an eclectic view, dans R.A. Mundell and A. Swobora (sous la direction de), *Monetary Problems in International Economy*, Chicago, Chicago University Press.
- Kouty, M. et Ongono, P. (2017). Upgrading in global value chain: the case of sub-Saharan African countries, dans D. Seck (sous la direction de), *Investment and competitiveness in Africa*, New York, Springer international publishing, pp. 177-190.
- Kuznets, S. (1966). *Modern economic growth: Rate, structure, and spread*, London, Yale University press.
- Lelart, M. (1997). Un exemple d'intégration institutionnelle : l'évolution de la zone Franc. Du traité de Maastricht au traité de l'UEMOA, *Revue Tiers Monde*, vol. 38, n° 152, pp. 897-918.
- Lewis, W.A. (1954). Economic development with unlimited supplies of labor, *Manchester School of Economic and Social studies*, vol. 22, n°2, pp. 139-191.
- McKinnon, R.I. (1963). Optimum currency areas, *American Economic Review*, vol. 57, pp. 717-725.
- McMillan, M. et Headey, D. (2014). Introduction-understanding structural transformation in Africa, *World Development*, vol. 63 (November), pp. 1-10.
- McMillan, M., Rodrik, D. et Sepulveda, C. (2017). Structural change, fundamentals, and growth: a framework and case studies, Policy Research Working Paper 8041, Washington DC, The World Bank.
- McMillan, M.S. et Rodrik, D. (2011). Globalization, structural change and productivity growth, NBER Working Paper No. 17143, New York, National Bureau of Economic Research.
- Mignamissi, D. (2018). Monnaie unique et intégration par le marché en Afrique : le cas de la CEEAC et de la CEDEAO, *African Development Review*, vol. 30, No. 1, pp. 71-85.
- Mundell, R.A. (1961). A theory of Optimum Currency Areas, *American Economic Review*, vol. 51, pp. 567-665.
- Newman, C. Page, J.R., Shimeles, A., Söderbom, M. et Tarp, F. (2016). *Manufacturing transformation: Comparative studies of industrial development in Africa and emerging Asia*, Oxford, Oxford University Press.
- Nubukpo, K. (2007). Politique monétaire et servitude volontaire. La gestion du franc CFA par la BCEAO, *Politique Africaine*, n° 105, pp. 70-84.

- Nubukpo, K. (2011). *L'improvisation économique en Afrique de l'Ouest : du coton au franc CFA*, Paris, Karthala.
- Nubukpo, K. (2015), *Le franc CFA : un frein à l'émergence des économies africaines ? L'économie politique*, N°68, pp. 71-79.
- Nubukpo, K. (2016). *Le franc CFA et le financement de l'émergence en zone Franc*, dans K. Nubukpo, M. Ze-Beling, B. Tinel, et D.M. Dembélé (sous la direction de), *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire : À qui profite le franc CFA ?* Paris, La dispute, pp. 123-133.
- Ondo-Ossa, A. (2000). *Zone monétaire et crise de change : le cas de la zone Franc africaine*, SISERA Working Paper Series, ARCHIV 116656, Les cahiers du SISERA.
- Ondo-Ossa, et Tshibuabua-Lapiquonne, A. (1984). *Faut-il réformer la zone Franc ?* Le Mois en Afrique, *Revue Française d'Études Politiques Africaines*, vol. 19, N°215-216, pp. 59-71.
- Raffinot, M. (1982). *Gestion étatique de la monnaie, parités fixes et dépendance : le cas de la zone Franc*, *Revue Tiers Monde*, vol. 23, n° 91, pp.549-567.
- Ranis, G. et Fei, J.C. (1961). *A theory of economic development*, *American Economic Review*, vol. 51, No. 4, pp. 533-558.
- Solow, R.M. (1956). *A contribution to the theory of economic growth*, *Quarterly Journal of economics*, vol. 70, No. 1, pp. 65-94.
- Tanimoune, N.A. et Plane, P. (2005). *Performance et convergence des politiques économiques en zone Franc*, *Revue Française d'Economie*, vol. 20, n°1, pp. 235-268.
- Taylor, I. (2003), *Conflict in Central Africa: Clandestine networks & regional/global configurations*, *Review of African Political Economy*, vol. 30, No. 95, pp. 45-55.
- Tchundjang-Pouémi, J. (1980). *Monnaie, servitude et liberté : la Répression Monétaire en Afrique*, Paris, Éditions Jeune Afrique, 285 pages.
- Tinel, B. (2016). *Le fonctionnement et le rôle des comptes d'opération entre la France et les pays africains*, dans K. Nubukpo, M. Ze-Beling, B. Tinel, et D.M. Dembélé, (sous la direction de), *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire : À qui profite le franc CFA ?* Paris, La dispute, pp. 101-122.
- Touna Mama (1999). *La monnaie unique : un exemple pour les pays africains*, dans *Fondation Friedrich Ebert et ISMP (sous la direction de), La zone Franc face à la monnaie unique européenne : quel avenir ?* pp. 39-52.
- Touna Mama (2018), *L'économie camerounaise à l'épreuve de l'émergence*, Yaoundé, Afrédit.
- UNCTAD (2012). *Structural transformation and sustainable development in Africa: Economic Development in Africa Report 2012*, Geneva, United Nations Conference on Trade and Development.
- UNIDO (2013). *Industrial development report*, Vienna, United Nations Industrial Development Organization.

NOTES

1. La liste des PMA est établie et réexaminée tous les trois ans par le conseil économique et social des nations Unies après les recommandations du Comité des politiques de développement. Trois critères sont pris en compte dans ce classement. Le premier est le critère du revenu fondé sur une estimation moyenne du revenu national brut par habitant effectué sur trois ans avec un seuil

de 1035 dollars pour être ajouté à la liste et un seuil de 1242 dollars pour être reclassé. Le second critère est celui du capital humain fondé sur un indice composite regroupant la nutrition (pourcentage de la population sous-alimenté), la santé (taux de mortalité infantile et taux de mortalité maternelle), la scolarisation (taux brut de scolarisation dans le secondaire), et l'alphabétisation (taux d'alphabétisation des adultes). Le troisième critère est celui de la vulnérabilité économique fondé sur l'indice composite regroupant les chocs naturels (instabilité de la production agricole et part de la population victime des catastrophes naturelles), les chocs commerciaux (instabilité des exportations de biens et services), l'exposition physique (part de la population vivant dans les zones à faible élévation), l'exposition économique (part de l'agriculture, de la chasse, de la sylviculture et de la pêche dans le PIB, et concentration des exportations de marchandises) ; la taille de la population et l'éloignement géographique.

2. Les pays membres de la Zone franc qui sont des PMA sont : le Bénin, le Burkina Faso, les Comores, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, la RCA, le Sénégal, le Tchad et le Togo. La Guinée Équatoriale, malgré son statut de pays pétrolier et en dépit d'une population réduite, n'est sortie de la catégorie de PMA qu'en 2017.

3. En Afrique, la zone Franc a été créée officiellement le 26 décembre 1945, date la création du franc des colonies françaises d'Afrique et de ratification des Accords de Bretton Woods par la France. Mais la zone Franc existait *de facto* depuis 1939, lorsque la France instaura un contrôle et une législation de change unique sur tout son empire colonial, et délimita un espace géographique à l'intérieur duquel les monnaies demeuraient convertibles. Pour un historique de la Zone voir la Note d'information de la Banque de France, (2017).

4. La théorie des zones monétaires optimales a été développée pour identifier les coûts et les avantages d'une union monétaire, et justifier si oui ou non deux ou plusieurs pays doivent s'engager dans l'adoption d'une monnaie commune ou dans une zone de taux de changes fixes.

5. L'accent est mis ici sur le secteur industriel car, dans les pays africains, le secteur tertiaire est un « tertiaire du pauvre » dominé par les activités informelles peu productives et à faible valeur ajoutée. Une augmentation du poids du secteur tertiaire dans le PIB, ou même un accroissement de la part de l'emploi de ce secteur dans l'emploi total, ne signifie donc nullement que l'économie opère une véritable transformation structurelle.

RÉSUMÉS

L'objectif de ce travail est d'évaluer l'impact de l'appartenance à la zone Franc sur la transformation structurelle des pays africains appartenant à la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et à la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Pour ce faire, nous effectuons une analyse comparative des tendances de l'évolution de trois indicateurs de la transformation structurelle, à savoir : la taille du secteur manufacturier mesurée par la valeur ajoutée manufacturière, le poids du secteur manufacturier dans le PIB, et la baisse de l'emploi agricole dans l'emploi total. Les données utilisées proviennent des bases UNCTADSTAT de la CNUCED et World Development Indicators de la Banque Mondiale. Les résultats révèlent qu'aucune démarcation n'est perceptible entre les pays membres de la Zone franc et les pays non membres du point de vue de taille ou du poids du secteur manufacturier dans les économies. En revanche, la tendance à la diminution de la part de l'emploi agricole dans l'emploi total est plus forte dans les pays non membres de la zone Franc que dans les pays membres. À la lumière de ces résultats, l'on peut suggérer que des réformes soient introduites

dans les unions de la zone Franc, pour permettre aux banques centrales de contribuer plus efficacement au remodelage des appareils de production, et favoriser un mouvement continu et irréversible de la main d'œuvre vers les secteurs les plus productifs de l'économie, c'est-à-dire une véritable transformation structurelle.

This paper seeks to evaluate the impact of Franc zone on the structural transformation of the countries of the Economic Community of Central African States (ECCAS) and the Economic community of West African States (ECOWAS). The methodology is based on a comparative analysis of trends of three indicators of structural transformation, namely: the size of the manufacturing sector measured by manufacturing value added, the weight of the manufacturing sector as a percentage of GDP, and the decline in the share of agricultural employment in total employment. The data used are collected from the UNCTADSTAT database of the UNCTAD and the World Development Indicators database of the World Bank. The results reveal that no demarcation is perceptible between the Franc zone countries and the non-member countries in terms of the size and weight of the manufacturing sector. However, the declining trend of the share of agricultural employment is stronger in the non-Franc zone than in the Franc member countries. In the light of these results, we suggest that reforms should be introduced in the unions of the Franc zone, to enable central banks to contribute more effectively to the remodeling of the production apparatus and to favor a continuous and irreversible movement of the labor force towards the most productive sectors of the economy, that is to say a real structural transformation.

INDEX

Keywords : Franc Zone, structural transformation, ECCAS, ECOWAS

Mots-clés : Zone Franc, transformation structurelle, CEEAC, CEDEAO

AUTEURS

TOUNA MAMA

Professeur agrégé d'économie, Membre de l'Académie des Sciences du Cameroun, Doyen honoraire de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Yaoundé II, Cameroun, tounamama@yahoo.com

PATRICE ONGONO

Docteur en sciences économiques, Chargé de cours à la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Yaoundé II, Cameroun, ongonopatrick@yahoo.fr